

Perroy, le 25 avril 2023

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

## **1. PREAMBULE**

La maison Schenk SA va remplacer sa conduite de pompage d'eau brute. Le tronçon concerné se situe depuis le lac jusqu'au nouveau centre de vinification et conditionnement du vin à proximité de l'autoroute.

Le tracé est le suivant :

- a. depuis le Léman à travers le parking existant en passant par forage dirigé sous le giratoire Grand-Rue - avenue de la Gare,
- b. en longeant l'avenue de la Gare jusqu'au giratoire avenue de la Gare - avenue de Châtelain,
- c. dans le chemin de Jolimont jusqu'au nouveau bâtiment Schenk en construction.

La Commune de Rolle va profiter de ces travaux au droit du chemin de Jolimont pour poser des conduites de chauffage à distance, remplacer certains tronçons de collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées, poser des gaines d'éclairage public à l'amont dudit chemin et remplacer la conduite de gaz.

Au vu de ce programme, le SIDERE saisi cette opportunité pour remplacer l'ancienne conduite en Fonte grise Ø 175 mm actuellement en service dans le chemin de Jolimont.

Le chantier est planifié pour 2023, ce qui suscite la demande de crédit auprès de votre Conseil.

## **2. TRAVAUX PROJETES**

Dans le cadre de la pose des services souterrains, la nouvelle conduite du SIDERE intégrera la fouille multi-tubes de manière à disposer d'une nouvelle artère en polyéthylène PE 100 225/198.2 PN 10 d'une longueur de 420 m, sur laquelle sera transférée les nombreuses prises privées. Le tronçon concerné se situe dans la route de Jolimont depuis le giratoire Jolimont - rue de la Gare, jusqu'au droit du futur giratoire projeté à l'aval des constructions Schenk. Trois nouvelles bornes-hydrantes seront mises en place afin de remplacer les quatre existantes. Trois tronçons de conduites seront abandonnés, dont les prises privées seront raccordées directement sur la nouvelle conduite. Ils se situent dans les propriétés à l'amont du chemin J.-J. Porchat, dans le chemin J.-J. Porchat et celui de Pestalozzi (voir plan en annexe).

La conduite concernée est mise en charge par le réservoir de Champ Jaillet à Gilly (volume total de 4'000 m<sup>3</sup>) dont la cote altimétrique de trop-plein se situe à 460 mm. Ce plan de charge génère une pression statique de 3,5 à 7.5 bar.

La conduite sera posée à une profondeur de fouille de 1.30 m afin de disposer d'une couverture minimum d'un mètre sur les tuyaux pour protéger l'ouvrage contre le gel. Le renouvellement de l'eau de consommation de ces conduites sera garanti par le maillage du réseau ainsi que par les habitations situées de part et d'autre des nouvelles conduites.

### 3. ASPECTS FINANCIERS

Le montant des travaux est estimé à **CHF 497'850.-**. Le devis a été établi par le bureau d'ingénieurs-conseils qui travaille régulièrement avec le Service intercommunal. Il est basé sur des prix pratiqués couramment pour ce type de travaux.

Il s'établit de la manière suivante :

1. Génie civil	CHF	199'580.00
2. Appareillage	CHF	175'625.00
3. Frais techniques et administratifs	CHF	45'000.00
4. Divers et imprévus, 10 % environ	<u>CHF</u>	<u>42'051.00</u>
Total HT	CHF	462'256.00
TVA 7.7 % arrondi	<u>CHF</u>	<u>35'594.00</u>
<b>Total TTC</b>	<b><u>CHF</u></b>	<b><u>497'850.00</u></b>

En ce qui concerne le remplacement de conduites, une subvention de l'ECA sera allouée sur le montant de travaux relatifs à la défense incendie, mais pas sur les travaux de raccordements privés.

### 4. FINANCEMENT

Le financement de ces travaux se fera par un emprunt auprès d'un organisme bancaire de la place aux meilleures conditions du moment. L'amortissement de cet investissement est prévu sur une durée de 30 ans.

## **5. CONCLUSION**

**Vu** Préavis N° 20/2021-2026 relatif à une demande de crédit de **CHF 497'850.-- TTC** pour le remplacement de la conduite de distribution d'eau potable au Chemin de Jolimont à Rolle

**Entendu** les rapports des Commissions chargées d'étudier cet objet ;

**Considérant** qu'il a été porté à l'ordre du jour ;

### **l e C o n s e i l i n t e r c o m m u n a l d u S I D E R E**

#### **DÉCIDE**

- **d'accorder au Comité de Direction un crédit de CHF 497'850.-- TTC afin de procéder au travaux décrits;**
- **d'autoriser le Comité de Direction à emprunter la somme de CHF 497'850.-- TTC auprès d'un organisme bancaire de la place aux meilleures conditions du moment ;**
- **d'amortir cette somme sur une durée de 30 ans**

Approuvé par le Comité de Direction en séance du 26 avril 2023

#### **Au nom du Comité de Direction du SIDERE**

Le Président :

La Secrétaire :

François Delafoge

Josette MacGillycuddy